Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 056-215601766-20260507-DC2026050607-DE

COMMUNE DE PLUNERET
7, place Vincent Jollivet
56400 PLUNERET

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 6 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi 6 mai, à 19h00, le conseil municipal de la Commune de PLUNERET convoqué par voie dématérialisée en date du 30 avril s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Franck VALLEIN, Maire.

Délibération n° 20260506/07 :
Redadeg : subvention
Rapporteur : François POMMOIS

Etaient présents : Franck VALLEIN, François POMMOIS, Laurence LE PABIC, Madeleine TOSTEN, Philippe GOURAUD, Maryannick NEUDER-ROSSIGNOL, Laurent HARNOIS, Audrey MINAMBRES, Jean-Pierre LAURENT, Claudine BOULAIRE, Hervé GUILLOUZIC, Rémy GUILLOUZIC, Nathalie TROCHU, Jean-Michel UBEDA, Sylvie GAHINET, Bruno SEVERE, Nathalie LE BERRIGAUD, Stéphane LE MENAJOUR, Nicolas BERTHONNEAU, Claire DREAN, Anthony CARO, Cyrille RASSOUL, Carine PUREN, Mevanwi GUEGAN, Laura LE FALHER, Elodie CERVO, Nolwenn SORTAIS
Absents représentés : Karl HURTAUD a donné pouvoir à Laurent HARNOIS,
Absents excusés : Loïc HAREL
Nombre de conseillers en exercice : 29 - Présents : 27 - Pouvoirs : 1 - Votants : 28
Secrétaire de séance : Sylvie GAHINET
Ouverture de la séance : quorum atteint avec 27 conseillers municipaux présents

---

La redadeg, course-relais pour la langue bretonne est un évènement qui a lieu tous les 2 ans. La prochaine édition aura lieu du 8 au 16 mai 2026. Le témoin, symbole de la langue française, parcourra 2226 kms de mains en mains sans discontinuer entre Nantes et Lannion, et passera sur Pluneret le 14/05/2026 vers 07h57.
Pour soutenir des projets en faveur de la langue bretonne, les kilomètres sont vendus et le bénéfice est redistribué au financement de ces projets ainsi qu'au réseau Diwan.
Ar Redadeg sollicite la Commune pour faciliter le passage de la course en apportant un soutien logistique et financier en achetant des kilomètres, 350€ / km pour les communes de plus de 3 000 habitants.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **ATTRIBUE une subvention de 350 € à REDADEG pour la course-relais pour la langue bretonne.**

PLUNERET, le 7 mai 2026
Le Maire,
Franck VALLEIN